

CONSEIL RÉGIONAL DE NOUVELLE-AQUITAINE

Séance Plénière du lundi 4 mars 2019

Feuille de route de la filière Aéronautique et Spatiale, nommée plan Maryse Bastié 2022

Synthèse

La Nouvelle-Aquitaine constitue la 3ème Région Aéronautique et Spatiale de France avec des pôles d'excellence reconnus sur la maintenance aéronautique, l'aménagement intérieur d'avion, l'avion électrique et hybride ou encore les matériaux haute performance. Cette filière est une des filières prioritaires inscrites dans le Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) de la Nouvelle-Aquitaine.

Pour les prochaines années, la filière doit relever un ensemble de grands défis : augmentation des livraisons attendues dans un contexte de contraintes sur les prix et d'internationalisation, arrivée de nouveaux acteurs qui redessinent le paysage sur une filière très structurée, enjeux environnementaux, nouvelles attentes des usagers, etc.

Au regard des pôles d'excellence, des compétences et des moyens en présence sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine mais aussi de sa politique volontariste en termes d'innovation, d'usine du futur, d'accompagnement de filière émergente, de réappropriation des technologies critiques etc. la région Nouvelle-Aquitaine dispose des atouts nécessaires pour se positionner sur l'ensemble de ces grands défis.

Depuis plusieurs années, la Région a construit un accompagnement spécifique de la filière pour faire de la Nouvelle-Aquitaine un pôle aéronautique et spatial de référence internationale.

Avec cette nouvelle feuille de route, nommée plan **Maryse Bastié 2022**, en référence à l'esprit pionnier et performant de l'aviatrice limougeaude Maryse Bastié (1898-1952), l'ambition de la Région est de mettre en place sur son territoire les conditions permettant de **réinventer la chaîne de valeur pour une filière Aéronautique et Spatiale décloisonnée, innovante, agile et durable en Nouvelle-Aquitaine.**

Ainsi cette ambition se déclinera autour de 4 chantiers :

- Sur le **chantier SUCCES**, la Région Nouvelle-Aquitaine s'engage à stimuler la mise en œuvre d'une filière agile et innovante basée sur des relations réinventées, une organisation performante, de nouvelles stratégies et ouverte aux marchés émergents.
- Pour le **chantier EXCELLENCE**, la Région Nouvelle-Aquitaine souhaite consolider un positionnement d'excellence sur des thématiques pour anticiper les marchés de demain et travailler à la visibilité des compétences et atouts du territoire à l'échelle, nationale, européenne et internationale.
- Pour le **chantier TALENTS**, La Région Nouvelle-Aquitaine souhaite anticiper les besoins en compétences des marchés de demain, renforcer l'attractivité et l'ancrage des talents et ouvrir la filière à de nouveaux profils.
- Pour le **chantier DYNAMISME**, la Région Nouvelle-Aquitaine s'engage à créer l'écosystème d'innovation attractif et agile et les outils d'innovation ouverte pour proposer les conditions favorables pour créer une filière décloisonnée, innovante, durable et agile.

Incidence Financière Régionale

La déclinaison de cette feuille de route se traduira par le soutien de projets votés en Commission permanente qui s'inscriront dans le budget voté annuellement, sur la base des règlements d'intervention en vigueur. La délibération ne crée pas à elle seule de droits nouveaux.

Autres Partenaires mobilisés

La Feuille de route a été construite en concertation avec l'ensemble des acteurs de la filière. Elle sera animée et suivie avec le support des structures partenaires comme le pôle Aerospace Valley, l'agence ADI-NA, etc.

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

033-200053759-20190304-lmc10000291626-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 13/03/2019
Retour Préfecture : 13/03/2019

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL REGIONAL DE NOUVELLE-AQUITAINE

SEANCE PLENIERE DU LUNDI 4 MARS 2019

N° délibération : 2019.252.SP

N° Ordre : 05

Réf. Interne : 264473

A - ECONOMIE ET EMPLOI

AO2 - FILIERES, TRANS-FILIERES ET PARTENARIATS

102A - Structurer les filières en organisant les réseaux pour renforcer la compétitivité des entreprises

OBJET : Feuille de route de la filière Aéronautique et Spatiale, nommée plan Maryse Bastié 2022

Vu le Code Général des Collectivités territoriales et notamment l'article L4221-1,
Vu le Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation adopté par délibération n° 2016.3141 de la séance plénière du 19 décembre 2016,
Vu le Plan d'actions pour l'orientation, la formation et l'emploi en Nouvelle-Aquitaine adopté par délibération n° 2017.1079.SP de la séance plénière du 26 juin 2017,
Vu la délibération n° 2018.2449.SP du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine en date du 17 décembre 2018 relative au règlement d'intervention des Aides aux Entreprises,
Vu l'avis du Conseil Économique, Social et Environnemental de Nouvelle-Aquitaine,
Vu la Commission numéro 3 Développement Economique, Économie territoriale et Innovation Sociale, TIC "réunie et consulté",

PARTIE 1 : CONTEXTE

La feuille de route régionale pour la filière Aéronautique et Spatiale co-construite avec les acteurs de la filière, s'inscrit dans la stratégie de filière du SRDEII en prenant en compte la dimension de spécialisation intelligente à l'échelle européenne.

Pour les prochaines années, les feuilles de route nationales et européennes mettent en évidence un ensemble de grands défis : augmentation des livraisons attendues dans un contexte de contraintes de prix et d'internationalisation, arrivée de nouveaux acteurs qui redessinent le paysage sur une filière très structurée, enjeux environnementaux, nouvelles attentes des usagers, etc. Ces défis, qu'ils soient technologiques, économiques, environnementaux ou organisationnels vont impacter à la fois les produits, les modèles économiques mais aussi la structuration de la filière.

Ainsi, pour relever ces défis, la filière doit répondre aux enjeux technologiques à la fois en se positionnant sur les technologies de rupture associées (intelligence artificielle, robotique, impression 3D, etc.) mais aussi en se réappropriant les technologies critiques pour garantir l'excellence de la filière et son autonomie (stockage d'énergie, électronique, matériaux (fibre), etc.)

Au-delà de ces enjeux technologiques, de nouveaux enjeux seront à prendre en compte autour de l'organisation, des modèles économiques, etc.

De plus, l'ensemble de ces évolutions impactera les besoins de compétences et de formation et la structuration de la filière.

La Nouvelle-Aquitaine constitue la 3^{ème} Région aéronautique et spatiale de France avec près de 16% de l'activité nationale et la 1^{ère} Région pour aéronautique de défense avec des compétences renforcées sur le volet de la maintenance aéronautique.

Au regard des pôles d'excellence, des compétences et des moyens en présence sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine mais aussi de sa politique volontariste en termes d'innovation, d'usine du futur, d'accompagnement de filières émergentes, de réappropriation des technologies critiques etc. la région Nouvelle-Aquitaine dispose des compétences et atouts nécessaires pour se positionner sur l'ensemble de ces grands défis.

Depuis plusieurs années, la Région a construit un accompagnement spécifique de la filière pour faire de la Nouvelle-Aquitaine un pôle aéronautique de référence internationale.

PARTIE 2 : LE PLAN BASTIE 2022 POUR LA FILIERE ASD

Une ambition forte

L'ambition de la Région avec cette feuille de route est de mettre en place les conditions permettant de **réinventer la chaîne de valeur** pour une **filière Aéronautique et Spatiale décloisonnée, innovante, agile et durable en Nouvelle-Aquitaine**.

Ainsi avec le plan Maryse Bastié 2022, la Région Nouvelle-Aquitaine continue sa stratégie d'accompagnement de la filière autour de ses axes forts déclinés en chantiers : succès, excellence, talent et dynamisme.

Autour de 4 chantiers et 12 objectifs

Sur le **chantier SUCCES**, la Région Nouvelle-Aquitaine s'engage à stimuler la mise en œuvre d'une filière agile et innovante basée sur des relations réinventées, une organisation performante, de nouvelles stratégies et l'ouverture aux marchés émergents. Les objectifs pour ce chantier sont :

- Objectif 1 : Créer du lien entre les acteurs de la chaîne de valeur
- Objectif 2 : Offrir les outils pour faire évoluer le positionnement des PME/ETI dans la chaîne de valeur
- Objectif 3 : Mettre en place les outils de production de demain pour répondre aux enjeux de la filière en termes de compétitivité, agilité et environnement
- Objectif 4 : Stimuler l'arrivée et l'émergence de nouveaux acteurs sur les marchés de demain et accompagner la croissance des entreprises

Pour le **chantier EXCELLENCE**, la Région Nouvelle-Aquitaine souhaite consolider un positionnement d'excellence sur des thématiques pour anticiper les marchés de demain et travailler à la visibilité des compétences et atouts du territoire à l'échelle, nationale, européenne et internationale. Les objectifs pour ce chantier sont :

- Objectif 5 : Garantir un positionnement d'excellence du territoire sur les technologies et les marchés de demain
- Objectif 6 : Renforcer la visibilité et la lisibilité des compétences et des moyens à l'échelle du territoire mais aussi au niveau national et européen
- Objectif 7 : Accompagner les entreprises dans leur démarche de renforcement de leur positionnement d'excellence et leur visibilité nationale, européenne et internationale

Pour le **chantier TALENTS**, la Région Nouvelle-Aquitaine souhaite anticiper les besoins en compétences des marchés de demain, renforcer l'attractivité et l'ancrage des talents et ouvrir la filière à de nouveaux profils. Les objectifs pour ce chantier sont :

- Objectif 8 : Anticiper les besoins en compétences notamment pour les métiers de demain

- Objectif 9 : Mettre en place les conditions favorables pour renforcer l'attractivité du territoire et l'ancrage des talents
- Objectif 10 : Promouvoir les métiers de l'aéronautique et du spatial pour les rendre attractifs aux jeunes générations et les ouvrir à de nouveaux profils

Pour le **chantier DYNAMISME**, la Région Nouvelle-Aquitaine s'engage à créer l'écosystème d'innovation attractif et agile et les outils d'innovation ouverte pour proposer les conditions favorables à la création d'une filière décloisonnée, innovante, durable et agile. Les objectifs pour ce chantier sont :

- Objectif 11 : Développer un écosystème de « hubs » favorisant, au travers d'approches créatives et d'innovation ouverte, les échanges entre monde de la recherche, formation et industrie mais aussi entre les filières, les générations, etc.
- Objectif 12 : Garantir un écosystème d'innovation à l'ensemble des acteurs du territoire par un maillage régional d'animation, d'accompagnement et de moyens pour une meilleure connaissance du territoire et de ses acteurs

Organisation

Le pilotage de cette feuille de route sera réalisé par un **chef de projet désigné au sein du service Aéronautique Photonique Chimie Matériaux Transports de la Direction Pilotage Stratégique et Filières** du Pôle développement Economique et Environnemental du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine. Sa mise en œuvre opérationnelle se fera en collaboration avec l'ensemble des services et des partenaires impliqués.

Un comité de pilotage assurera le pilotage et le suivi de la feuille de route avec un suivi semestriel.

Chacun des chantiers sera co-animé par un responsable de chantier du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine associé à un partenaire de l'écosystème de la Nouvelle-Aquitaine. Ces responsables de chantier assureront l'animation, la mise en œuvre et le suivi des objectifs et des actions du chantier.

Un nom pour la feuille de route : Plan Maryse Bastié 2022

Pour mieux communiquer autour de la feuille de route, la Région souhaite lui donner un nom. Il s'agit à la fois de parler un langage commun mais aussi de partager autour de ce nom les valeurs fortes d'une feuille de route aéronautique et spatiale régionale.

Le choix se porterait sur le nom **plan Maryse Bastié 2022** en référence à Maryse Bastié, née à Limoges, ayant vécu et travaillé à Cognac puis en Gironde où elle apprend à piloter. Pionnière, performante, innovante, humaine et engagée, l'aviatrice incarne les valeurs présentes dans la feuille de route.

Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL REGIONAL décide :

- **d'APPROUVER** les orientations et les actions de mise en œuvre de la feuille de route pour la filière Aéronautique et Spatiale en Nouvelle-Aquitaine pour la période 2019-2022,
- **d'ATTRIBUER** le nom Plan Maryse Bastié 2022 à la feuille de route

Décision de l'assemblée plénière :

Le Président du Conseil Régional,

Adopté à la majorité



ALAIN ROUSSET